

Procès BDS d'Alençon : compte rendu de la mobilisation du 27 juin 2013

Mobilisation importante le 27 juin pour le procès des 7 militants BDS inculpés à Alençon. A peu près 200 personnes s'étaient réunies devant le tribunal de grande instance d'Alençon !

Contrairement à la semaine dernière [au procès BDS de Perpignan](#) où le procureur avait demandé de ne pas aller « au delà d'une dispense de peine », le procureur a cette fois ci demandé une peine de 1000€ pour chacun des prévenus et la suppression de la vidéo de leur action. Le délibéré est attendu le 19 septembre à 14h.

Quel est le « crime » de ces militant-e-s ? Avoir participé à une action BDS dans un supermarché en 2010.

Cette action BDS, comme on peut le voir dans [cette vidéo](#) qui a aussi été visionnée pendant l'audience était une action d'information et d'échange avec les clients mais aussi avec la direction du Carrefour, direction qui a d'ailleurs reconnu que les échanges avaient été courtois, et qui ne fait absolument pas partie des parties civiles dans ce dossier, comme dans les autres.

Lien direct vers la vidéo :
http://www.dailymotion.com/video/xc859e_action-bds-carrefour-gare-alencon-o_news#.Uc2lYtj_m08

Le procès a débuté par la plaidoirie de Maître Cochin sur la forme (prescription des faits depuis 2011) mais la juridiction a souhaité le débat sur le fond, qui fut très intense.

Il a porté, comme à Perpignan, sur les enjeux politiques de

cette inculpation dont la France a l'apanage, les militants ailleurs bénéficiant de leur liberté d'expression pour dénoncer la politique d'un Etat et appeler à sa mise au ban tout comme l'Afrique du Sud de l'Apartheid par exemple. Il n'y a aussi qu'en France qu'une Ministre de l'intérieur, en l'occurrence Michèle Alliot-Marie, puisse répondre à la demande d'une institution de lobby telle le Conseil représentatif des institutions juives de France (Crif) en donnant l'instruction au parquet de poursuivre en justice les instigateurs de l'appel au boycott ([circulaire toujours pas retirée par la garde des sceaux actuelle Christiane Taubira](#))



Les camarades ont tou-te-s fait preuve d'une dignité remarquable, lors de leur passage à la barre. Tous ont rappelé leur engagement anti-raciste, la plupart d'entre eux étant d'ailleurs des membres de longue date du Mouvement contre le Racisme et pour l'Amitié entre les Peuples (MRAP).

Les différents témoignages d'Alain Krivine du NPA, de Daniel Levyne de l'Union Juive Française pour la Paix, d'Alain Bosc de la CIMADE et Jean Claude Lefort, député honoraire, ont été précieux.



L'une des animatrices de la Campagne BDS France, lors du rassemblement a pu lire la [déclaration de soutien de plus de 150 organisations internationales](#) de soutien aux militants poursuivis BDS, du Brésil au Japon en passant par les Etats-Unis !

Le délibéré de ce procès aura lieu le 19 Septembre à 14h.



Voir d'autres photos :

<https://picasaweb.google.com/103443993096431512362/ProcesBDSAA>

[lenconSolidarite27Juin2013](#)

<https://www.facebook.com/media/set/?set=a.667132889966944.1073741828.247567411923496&type=1&l=073fa2ede7>

Article de Ouest France :

http://www.ouest-france.fr/ofdernmin_-Alencon.-Quand-le-tribunal-devient-tribune-politique_40771-2207027-pere-bno_filDMA.Htm

Article de Saphir News :

http://www.saphirnews.com/Boycott-Israel-des-amendes-requises-contre-des-militants-BDS_a17064.html